

COMMUNE D'ARCHAMPS

DE2026042

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Délibération n° DE2026042

Le 1^{er} avril deux-mille-vingt-six, le Conseil Municipal de la Commune d'Archamps (Haute-Savoie) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur David ZAMOFING, Maire,

Date de convocation du conseil municipal : le 27 mars 2026

Présents : David ZAMOFING, Anthony REY, Véronique MAGNIN, Manuel RITLEWSKI, Anaïs FRANCESCHI, Vincent MAYET, Ute HAMILTON-JAMES, Nicole GOUJON, Amalia MARTINEZ, Jean-Baptiste GOIRAN-MANFREDINI, François CATHERINET, Benoît HALILAJ, Nicolas BONCI, Anaïs REY-LAESER, Anne RIESEN, Nathalie HERLEMONT, Philippe BAUDRION, Cyril KHAROUA.

Absents excusés : Alina STOIAN.

Secrétaire de séance : Vincent MAYET.

Pouvoirs :

- Alina STOIAN a donné pouvoir à Vincent MAYET.

Désignation d'un élu référent à la sécurité routière

Monsieur Maire explique la demande de la Préfecture de la Haute-Savoie de désigner au sein du conseil municipal un élu référent « sécurité routière » ayant vocation à être le correspondant privilégié des services de l'Etat et des acteurs locaux.

Le rôle du référent est de prendre en compte la sécurité routière dans les projets portés par la commune et participer aux actions de prévention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré:

- **DÉSIGNE** Monsieur Vincent MAYET comme élu référent à la sécurité routière.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de transmettre ses coordonnées aux services de l'Etat.

Décisions prises à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susvisés

Le Maire
David ZAMOFING

Le Maire certifie le caractère exécutoire du présent acte le :
Télétransmis en préfecture le :
Affiché le :

